

Deuxième répartition des subventions 2020 dans le cadre du programme départemental
d'aide à l'investissement dans les exploitations agricoles installées depuis moins de cinq ans

Certifié transmis à la Préfecture le 14 déc 2020

Commission permanente du 11 déc 2020 - Rapport n° 225

N° de dossier	Nom et Prénom du porteur de projet / nom de la société	commune de l'exploitation	filière	nature du projet	nature des investissements	montant HT des investissements	montant de la subvention sollicitée	montant HT des investissements éligibles	montant HT des investissements éligibles et plafonnés	montant de la subvention proposée	taux d'intervention possible
1	DUTILLEUL Frédéric	Marseille	élevage avicole en AB	Pratiques agricoles renforcées respectueuses de l'environnement /démarche de qualité et de valorisation de la production	la mise en place d'un silo (1510 € éligible et 300 € de frais de port inéligibles), l'équipement d'un poulailler (1841,33 € de dépenses éligibles retenues sur un devis de 2284 €), l'installation d'un parc électrique (300,42€ inéligibles), l'installation d'un poulailler mobile (8468 € inéligibles), le dépôt d'une marque (190 €) et une mireuse/calibreuse d'oeufs (5127,50 €)	18 179,92 €	7 271,97 €	8 668,83 €	8 668,83 €	3 467,53 €	40%
2	DOSSETTO Marie	Aix-en-Provence Les Milles	maraîchage, arboriculture et petits fruits en AB	démarche de qualité et de valorisation de la production	une balance	653,84 €	261,54 €	653,84 €	653,84 €	261,54 €	40%
3	BEAUVOIS Kévin EARL Beauvois et Fils	Venelles	viticulture	Pratiques agricoles renforcées respectueuses de l'environnement.	un pulvérisateur et un cadre intercepts hydraulique équipé d'une herse (appareil de désherbage mécanique)	44 390,00 €	17 756,00 €	44 390,00 €	44 390,00 €	17 756,00 €	40%
4	Christel CAPARROS - El Ferme Auberge de la Nourrice	Fuveau	maraîchage, arboriculture et aviculture en AB	pratiques agricoles renforcées respectueuses de l'environnement et démarche d'amélioration de la qualité et de valorisation des productions	l'aménagement d'un point de vente et d'un poulailler et acquisition d'une débroussailleuse et d'un broyeur	54 734,00 €	20 000,00 €	54 734,00 €	50 000,00 €	20 000,00 €	40%
5	Laurine FABRE	Eyguières	élevage caprin / transformation fromagère en AB	Démarche d'amélioration de la qualité et de valorisation des productions.	un ensemble d'équipements pour une fromagerie : une climatisation, une ventilation pilotée, une grille de surpression, un lave-main, des panneaux sandwich, une ligne de traite, un tank à lait, des panneaux hydrofuges, une yaourtière, des portes isothermes et un concasseur de céréales	45 591,15 €	18 236,46 €	45 591,15 €	45 591,15 €	18 236,46 €	40%

Deuxième répartition des subventions 2020 dans le cadre du programme départemental
d'aide à l'investissement dans les exploitations agricoles installées depuis moins de cinq ans

Certifié transmis à la Préfecture le 14 déc 2020

Commission permanente du 11 déc 2020 - Rapport n° 225

N° de dossier	Nom et Prénom du porteur de projet / nom de la société	commune de l'exploitation	filière	nature du projet	nature des investissements	montant HT des investissements	montant de la subvention sollicitée	montant HT des investissements éligibles	montant HT des investissements éligibles et plafonnés	montant de la subvention proposée	taux d'intervention possible
6	GUILLOT Marius - EARL Guillot Frères	Les Saintes-Maries-de-la-Mer	céréales et élevage bovin en AB	pratiques agricoles respectueuses de l'environnement	l'implantation d'une haie composite double	1 869,76 €	747,90 €	1 869,76 €	1 869,76 €	747,90 €	40%
7	ALMAER Zoé - GAEC de la Grande Visclède	Fontvieille	élevage ovin en AB	démarche de qualité et de valorisation de la production	des silos de stockage de céréales et trieur	197 338,00 €	20 000,00 €	197 338,00 €	50 000,00 €	20 000,00 €	40%
8	FILLACIER Matthieu - GAEC des Barettes	Salon de Provence	foin de Crau, céréales et transformation boulangère et élevage bovin	démarche de qualité et de valorisation de la production	un four à bois avec son isolation, un moulin, une brosse à grain, une centrale d'aspiration, une décortiqueuse et la toiture de l'atelier pain (seul ce dernier investissement pour un montant de 3 311,95 € est inéligible)	51 653,55 €	20 000,00 €	47 920,00 €	47 920,00 €	19 168,00 €	40%
9	BERNARDI Cédric - SCEA La Suerte	Arles	céréales et cultures fourragères en AB	pratiques agricoles respectueuses de l'environnement	un godet et un broyeur	8 700,00 €	3 480,00 €	8 700,00 €	8 700,00 €	3 480,00 €	40%
10	MARTINEZ Andréas (1)	Trets	viticulture en conversion AB	pratiques agricoles respectueuses de l'environnement	un broyeur et une épareuse	27 500,00 €	11 000,00 €	27 500,00 €	27 500,00 €	11 000,00 €	40%
11	MALOSSE Benoît - EARL Les Terres du Mouton	Barbantane	arboriculture en HVE Niveau 3	pratiques agricoles respectueuses de l'environnement	l'implantation d'une haie composite	4 144,00 €	1 657,60 €	4 144,00 €	4 144,00 €	1 657,60 €	40%

Deuxième répartition des subventions 2020 dans le cadre du programme départemental
d'aide à l'investissement dans les exploitations agricoles installées depuis moins de cinq ans

Certifié transmis à la Préfecture le 14 déc 2020

Commission permanente du 11 déc 2020 - Rapport n° 225

N° de dossier	Nom et Prénom du porteur de projet / nom de la société	commune de l'exploitation	filière	nature du projet	nature des investissements	montant HT des investissements	montant de la subvention sollicitée	montant HT des investissements éligibles	montant HT des investissements éligibles et plafonnés	montant de la subvention proposée	taux d'intervention possible
12	MENALDO Thomas - EARL MENALDO	Fuveau	viticulture en conversion AB	pratiques agricoles respectueuses de l'environnement/ démarche d'amélioration de la qualité et de valorisation des productions / investissements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail, au maintien ou au développement de l'emploi	un local phytosanitaire, un pulvérisateur, un cultivateur intercep, un broyeur à sarment et un sécateur électrique	53 699,00 €	20 000,00 €	53 699,00 €	50 000,00 €	20 000,00 €	40%
13	RABINO Jonathan	Jouques	élevage caprin et transformation fromagère	démarche de qualité et de valorisation de la production	un chariot de traite, un cornadis et des poteaux pour cornadis	2 194,66 €	877,86 €	2 194,66 €	2 194,66 €	877,86 €	40%
14	TICHET Pierre - EARL BELLAMY	Aix-en-Provence	oléiculture en AB	pratiques agricoles respectueuses de l'environnement	un broyeur, un cultivateur à disque, un pulvérisateur et un gyrobroyeur	30 350,00 €	12 140,00 €	30 350,00 €	30 350,00 €	12 140,00 €	40%
15	PERIGNAC Patricia	La Bouilladisse	câpriers, arbres fruitiers, fruits rouges, plantes aromatiques et maraîchage en AB	pratiques agricoles respectueuses de l'environnement/ investissements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail, au maintien ou au développement de l'emploi	un broyeur, un motoculteur et du paillage résistant	6 217,00 €	2 486,80 €	6 217,00 €	6 217,00 €	2 486,80 €	40%
16	UBERT Nicolas	Pélissanne	pépinière et maraîchage en AB	pratiques agricoles respectueuses de l'environnement/ démarche d'amélioration de la qualité et de valorisation des productions	une houe maraîchère, un semoir, un pulvérisateur, une tarière, un motoculteur avec ses équipements de travail du sol, une balance, des matériels pour aménager un point de vente et une débroussaileuse	16 174,04 €	6 469,62 €	16 174,04 €	16 174,04 €	6 469,62 €	40%
17	Marie-Emma LAGET	Auriol	viticulture en AB	Pratiques agricoles renforcées respectueuses de l'environnement	un cultivateur	9 461,00 €	3 784,40 €	9 461,00 €	9 461,00 €	3 784,40 €	40%
18	HOFFMANN Raphaël	Boulbon	arboriculture et maraîchage en AB	pratique agricoles respectueuses de l'environnement	l'implantation d'une haie composite et l'acquisition d'un pulvérisateur et d'une fraise rotative inter-rangs	11 413,77 €	4 565,51 €	11 413,77 €	11 413,77 €	4 565,51 €	40%
19	EL BATTARI Nicolas (2)	Meyrargues	céréales en AB	démarche de qualité et de valorisation de la production	une vis élévatrice (les frais de port de 770 € sont inéligibles)	10 342,60 €	4 137,04 €	9 572,00 €	6 484,00 €	2 593,60 €	40%

Deuxième répartition des subventions 2020 dans le cadre du programme départemental
d'aide à l'investissement dans les exploitations agricoles installées depuis moins de cinq ans

Certifié transmis à la Préfecture le 14 déc 2020

Commission permanente du 14 déc 2020 - Rapport n° 225

N° de dossier	Nom et Prénom du porteur de projet / nom de la société	commune de l'exploitation	filière	nature du projet	nature des investissements	montant HT des investissements	montant de la subvention sollicitée	montant HT des investissements éligibles	montant HT des investissements éligibles et plafonnés	montant de la subvention proposée	taux d'intervention possible
20	REY Bruno	Le Puy Sainte Réparate	céréales en AB et transformation boulangère	démarche de qualité et de valorisation de la production	quatre cellules de stockage, une vis à grain sur chariot, un gerbeur manuel, un four et une armoire phytosanitaire	26 990,00 €	10 796,00 €	26 990,00 €	26 990,00 €	10 796,00 €	40%
						621 596,29 €	185 668,70 €	607 581,05 €	448 722,05 €	179 488,82 €	

Cet octroi de subvention vous est proposé sous réserve d'installation définitive de ce porteur de projet dont l'installation est prévue au 1er janvier 2021, le versement de la subvention sera donc conditionnée à la transmission d'une attestation d'affiliation à la Mutualité Sociale Agricole en qualité de chef d'exploitation à titre principal ou secondaire et des justificatifs de dépenses.

le montant de la subvention est plafonné à 2 593,60 € compte tenu des deux subventions déjà accordées à Monsieur Nicolas El Battari pour un montant total de 17 406,40 € par délibération du 14/12/2018 et du 24/07/2020.